

# Conditions générales d'utilisation spécifiques aux Produits



La liste suivante indique les conditions d'utilisation complémentaires qui s'appliquent à des Produits spécifiques. Chaque liste de Produits indique une ou plusieurs notes de bas de page qui s'appliquent à ce Produit. Ces notes de bas de page complètent les termes du présent Contrat. Les définitions de chaque note de bas de page suivent la liste. Sauf indication contraire stipulée dans le Document de commande, le périmètre d'utilisation des extensions d'un Produit est le même que celui accordé pour le Produit correspondant. Les Produits retirés de la Vente sont soumis aux Conditions d'utilisation spécifiques aux Produits en vigueur à la date de retrait de la vente desdits Produits. Si le Contrat de Licence signé par le Client ne contient pas les conditions d'utilisation de la Licence d'Utilisateur Nommé, les conditions d'utilisation de la Licence d'Utilisateur Nommé prévues aux sections 2.5 et 2.6 du Contrat de Licence, disponibles à l'adresse <https://www.esri.com/legal/software-license>, s'appliqueront. Outre les définitions figurant dans le Contrat de Licence, les définitions suivantes s'appliquent aux conditions d'utilisation spécifiques aux Produits :

- « Authentification » désigne l'utilisation de tout mécanisme fourni par Esri qui permet d'accéder à ArcGIS Location Platform. Reportez-vous à la Documentation Sécurité et Authentification (<https://developers.arcgis.com/documentation/mapping-apis-and-services/security/>) pour consulter la liste actuelle des méthodes d'authentification).

## Produits pour ordinateurs de bureau

- ArcGIS Earth (20 ; 65)
- ArcGIS Explorer Desktop (20)
- ArcGIS for AutoCAD (20)
- ArcReader (20)
- ArcGIS for Personal Use (3)
- ArcGIS Pro (7)

## Produits pour serveurs

- ArcGIS Enterprise
  - Standard ou Advanced (17 ; 23 ; 31)
  - Workgroup Standard ou Advanced (23 ; 28 ; 29 ; 30)
  - ArcGIS GIS Server (Standard ou Advanced) (31)
  - ArcGIS GIS Server Basic (31 ; 39)
  - ArcGIS GIS Server Workgroup (Standard ou Advanced) (28 ; 29 ; 30)
  - ArcGIS GIS Server Workgroup Basic (39)
  - ArcGIS Maritime (2)
- Serveurs ArcGIS Enterprise à fonctionnalités optionnelles :
  - ArcGIS Image Server, ArcGIS GeoEvent Server, ArcGIS GeoAnalytics Server, ArcGIS Notebook Server Standard, ArcGIS Mission Server, ArcGIS Workflow Manager Server (Advanced ou Standard) et ArcGIS Knowledge (31)
- Serveurs ArcGIS Enterprise Workgroup à fonctionnalités optionnelles :
  - ArcGIS Image Server, ArcGIS GeoEvent Server, ArcGIS GeoAnalytics Server, ArcGIS Notebook Server Standard, ArcGIS Mission Server et ArcGIS Workflow Manager Server (Advanced ou Standard) (4)
- ArcGIS Business Analyst Enterprise (17 ; 23 ; 31)
- ArcGIS World Geocoder Basic (67)

## Produits de développement

- ArcGIS Developer Subscription
  - Tous les Programmes (16 ; 66 ; 68 ; 78 ; 89 ; 97 ; 103 ; 109)
  - Programmes Builder, Professional, Premium ou Enterprise (24 ; 77 ; 92)
  - Programme Essentials (90)
- ArcGIS Developer Bundle (16 ; 24 ; 77)
- ArcGIS Location Platform (5 ; 16 ; 66 ; 78 ; 89 ; 90 ; 97 ; 103 ; 109)
- ArcGIS AppStudio Developer Edition (11 ; 16 ; 19)
- ArcGIS Engine Developer Kit et ses extensions (16 ; 19 ; 22)

- API et SDK Developer
  - ArcGIS Runtime SDK for Android, iOS, Java, macOS, .NET ou Qt (16 ; 19)
  - ArcGIS API for JavaScript (16 ; 63 ; 64)
  - ArcGIS CityEngine SDK et Procedural Runtime (19 ; 105)
  - ArcGIS Maps SDK for Unity ou Unreal Engine (16 ; 62 ; 64)
  - ArcGIS Maps SDK for Java, Kotlin, .NET, Qt, Swift ou Flutter (16 ; 19)
  - ArcGIS Maps SDK for JavaScript (16 ; 63 ; 64)
- Licence de Déploiement ArcGIS Runtime for Android, iOS, Java, Kotlin macOS, .NET, Qt ou Swift
  - Lite (15 ; 62 ; 64)
  - Basic ou Standard (1 ; 15 ; 18)
  - Advanced (15 ; 18)
- Licence de Déploiement ArcGIS Engine for Windows/Linux et ses extensions (15 ; 22)
- Esri File Geodatabase API (47)

#### **Mobile**

- ArcGIS Navigator (6)

#### **Autre**

- ArcGIS Hub (85)
- ArcGIS Indoors (86)
- ArcGIS Indoors Maps (99 ; 100 ; 101)
- ArcGIS Indoors Spaces (100 ; 101)
- ArcGIS IPS (99 ; 100)
- ArcGIS Insights (17)
- ArcGIS StreetMap Premium (6)
  - ArcGIS StreetMap Premium Custom Roads
  - ArcGIS StreetMap Premium for Asset Management
  - ArcGIS StreetMap Premium for Runtime
- ArcGIS Survey123 (107 ; 108)
- Licence Operator Site Scan for ArcGIS (32 ; 33)
- ArcGIS GeoAnalytics Engine
  - Programmes Connected, Additional Core-Hours (27, 103)
  - Programme Disconnected (27, 102)

#### **Online Services**

- Les abonnements ArcGIS Online sont disponibles par le biais de plusieurs Programmes de Vente :
  - Programmes gouvernementaux, Commerce de détail et Contrat d'Entreprise (EA) (23 ; 66 ; 68 ; 69 ; 70 ; 77 ; 82 ; 96 ; 103 ; 106)
  - Programmes éducatifs (23 ; 66 ; 68 ; 69 ; 70 ; 71 ; 82 ; 96 ; 103 ; 106)
  - Programmes sans but lucratif (5 ; 23 ; 66 ; 68 ; 69 ; 70 ; 71 ; 82 ; 96 ; 103 ; 106)
- Programme Public (66 ; 68 ; 74 ; 75 ; 76 ; 80 ; 106)  
Les Clients appartenant aux catégories suivantes ont les droits supplémentaires suivants :
  - Commerce de détail (72)
  - Contrats d'entreprise (72)
  - Gouvernement (72)
  - ONG (72)
  - Programmes Organes de presse/médias (72)
  - Programmes éducatifs (71)
- ArcGIS Velocity (103)
- ArcGIS Image Dedicated – Pro Machine (103 ; 104)

#### **Programmes de Vente**

- Abonnements ArcGIS Project Delivery
  - Locataire unique (83)

Notes de bas de page :

1. Ne peut pas être utilisé pour modifier une base de données géographiques entreprise via Direct Connect.
  2. À ne pas utiliser pour la navigation.
  3. Concédé uniquement pour un usage personnel et non commercial .
  4. – Limité à 1 déploiement pour chaque ensemble de quatre cœurs de serveurs de base.  
– Peut être installé sur une machine distincte.
  5. Le guidage de navigation en temps réel, le routage multi-véhicules synchronisé et l'optimisation d'itinéraire synchronisée sont autorisés, sauf dans les cas suivants : (i) l'intégration de systèmes embarqués (par exemple, capteurs de véhicule, assistance à la conduite, véhicules autonomes) ; et (ii) les Applications à Valeur Ajoutée/Applications Client dont le but est de cibler les clients dans le but principal de fournir un routage et/ou une navigation en temps réel.
  6. Pour ArcGIS StreetMap Premium North America 2024 Release 2, ArcGIS StreetMap Premium Europe 2024 Release 1, ArcGIS StreetMap Premium Latin America 2024 Release 1, ArcGIS StreetMap Premium Asia Pacific 2024 Release 1, ArcGIS StreetMap Premium Middle East & Africa 2024 Release 1, ou leurs versions ultérieures, le guidage de navigation en temps réel, le routage multi-véhicules synchronisé et l'optimisation d'itinéraire synchronisée sont autorisés, sauf dans les cas suivants : (i) l'intégration de systèmes embarqués (par exemple, capteurs de véhicule, assistance à la conduite, véhicules autonomes) ; et (ii) les Applications à Valeur Ajoutée/Applications Client dont le but est de cibler les clients dans le but principal de fournir un routage et/ou une navigation en temps réel.
  7. Le Client n'est pas autorisé à exécuter des opérations planifiées (c'est-à-dire un traitement par lots) sur plusieurs machines lorsqu'il est connecté avec une Licence d'Utilisateur Nommé.
- 8–10. Réservé.
11. Les Applications créées avec ArcGIS AppStudio Developer Edition sont soumises aux conditions d'utilisation de la Licence de Déploiement d'ArcGIS Runtime.
  12. Réservé.
  13. Réservé.
  14. Réservé.
  15. Concédé comme une Licence de Déploiement.
  16. Le Client peut utiliser les SDK ou les API pour créer des Applications à Valeur Ajoutée et les distribuer et les concéder à ses utilisateurs finaux ou à des tiers, qui seront autorisés à en faire usage en tous lieux, dès lors qu'aucun règlement applicable en matière d'exportation ne s'y oppose.
  17. Le Client ne peut redistribuer les bibliothèques Oracle Instant Client ou la documentation afférente incluse dans ce Produit. Oracle est un tiers bénéficiaire du présent Contrat uniquement en ce qui concerne l'utilisation par le Client des bibliothèques Oracle Instant Client. L'Uniform Computer Information Transaction Act (UCITA) ne s'applique pas à l'utilisation par le Client des bibliothèques Oracle Instant Client.
  18. Lorsqu'une chaîne de licence est utilisée comme technologie d'activation de licence, une Licence de Déploiement est requise par Application à Valeur Ajoutée, par utilisateur et par dispositif.
  19. La Licence ne pourra pas être utilisée dans le cadre du développement d'Applications à Valeur Ajoutée basées sur Internet ou sur un serveur.
  20. Concédé comme une Licence de redistribution.
  21. Réservé.
  22. a. L'utilisateur final doit acquérir une licence soit pour le Logiciel ArcGIS Engine for Windows/Linux soit pour un autre Logiciel ArcGIS Desktop (Basic, Standard ou Advanced) pour avoir le droit d'exécuter une application ArcGIS Engine sur un 1 ordinateur ; et  
b. Les extensions ArcGIS Engine for Windows/Linux ne peuvent pas être utilisées en même temps que le Logiciel ArcGIS Desktop lors de l'exécution des Applications à Valeur Ajoutée d'ArcGIS Engine. Il est possible pour un seul utilisateur d'installer plusieurs Applications à Valeur Ajoutée ArcGIS Engine sur 1 ordinateur dont il sera le seul utilisateur final.
  23. Communication entre Systèmes
    - a. Le Client est autorisé à utiliser des identifiants de connexion aux services de base pour permettre les communications unidirectionnelles entre systèmes, en lecture seule, entre ArcGIS Enterprise ou ArcGIS Online et un ou plusieurs autres systèmes internes d'entreprise tiers au sein de l'organisation du Client. Le Client est autorisé à utiliser les Informations d'identification d'un Utilisateur Nommé Viewer ou les Informations d'identification d'un Utilisateur Nommé de Niveau 1 comme identifiants de connexion aux services de base jusqu'à ce qu'Esri mette en place de véritables identifiants de

connexion aux services. Les Informations d'identification d'un Utilisateur Nommé Editor (ou supérieur) ou les Informations d'identification d'un Utilisateur Nommé de Niveau 2 spécifiques utilisées comme identifiants de connexion aux services standard ne peuvent être utilisées qu'à des fins d'intégration entre systèmes et ne peuvent pas également être utilisées par un Utilisateur Nommé pour accéder au système.

- b. Le Client est autorisé à utiliser des identifiants de connexion aux services standard pour permettre les communications bidirectionnelles entre systèmes, en lecture/écriture, entre ArcGIS Enterprise ou ArcGIS Online et un ou plusieurs autres systèmes internes d'entreprise tiers au sein de l'organisation du Client. Le Client est autorisé à utiliser les Informations d'identification d'un Utilisateur Nommé Editor/Contributor (ou supérieur) ou les Informations d'identification d'un Utilisateur Nommé de Niveau 2 comme identifiants de connexion aux services standard jusqu'à ce qu'Esri mette en place de véritables identifiants de connexion aux services. Les Informations d'identification d'un Utilisateur Nommé Editor/Contributor (ou supérieur) ou les Informations d'identification d'un Utilisateur Nommé de Niveau 2 spécifiques utilisées comme identifiants de connexion aux services standard ne peuvent être utilisées qu'à des fins d'intégration entre systèmes et ne peuvent pas par ailleurs être utilisées par un Utilisateur Nommé pour accéder au système.
- 24. L'utilisation du Logiciel est exclusivement réservée à des fins de développement, d'essai et de démonstration d'un prototype d'Application à Valeur Ajoutée ainsi qu'à la création de mises en cache de cartes. Le Client est autorisé à utiliser les Applications à Valeur Ajoutée et les mises en cache de cartes avec des Licences de serveur de production et Licences de serveur de déploiement ArcGIS Enterprise. Le Logiciel et les Données peuvent être installés sur plusieurs ordinateurs afin d'être utilisés par tout développeur ArcGIS titulaire d'un programme d'abonnement Builder ou supérieur, et/ou ArcGIS Developer Bundle. Tout autre logiciel est protégé par une licence d'utilisation individuelle.
- 25. Réservé.
- 26. Réservé.
- 27. Ne peut être utilisé pour générer des revenus en fournissant des services à des tiers.
- 28. L'utilisation est limitée à 10 utilisateurs finaux simultanés pour les applications autres que celles de ArcGIS Enterprise Workgroup ou ArcGIS GIS Server Workgroup. Cette restriction inclut l'utilisation des Logiciels ArcGIS Desktop et ArcGIS Engine, et des applications de tiers se connectant directement à une base de données géographiques ArcGIS Enterprise Workgroup ou ArcGIS GIS Server Workgroup. Il n'y a aucune limitation du nombre de connexions depuis des applications web.
- 29. Le Logiciel ne peut être utilisé qu'avec une version de SQL Server Express supportée. Vous trouverez une liste des versions supportées avec les configurations système relatives au produit sur le site web d'Esri.
- 30. Tous les composants doivent être installés sur un seul serveur.
- 31. Inclut une Licence Failover.
- 32. L'utilisation de ce Logiciel n'inclut pas de licence pilote (par exemple de la FAA, de l'EASA, etc.) pour piloter un drone.
- 33. Le Client ne pourra utiliser le stockage en ligne fourni avec ce Logiciel que pour stocker le Contenu du Client collecté ou traité par l'intermédiaire de ce Logiciel.
- 34–38. Réservé.
- 39. Aucune fonction de mise à jour fournie avec ArcGIS GIS Server n'est autorisée avec ArcGIS GIS Server Basic et ArcGIS GIS Server Workgroup Basic.
- 40–46. Réservé.
- 47. Le Client est autorisé à développer et à distribuer à ses utilisateurs finaux des Applications à Valeur Ajoutée utilisant l'API Esri File Geodatabase.
- 48–61. Réservé.
- 62. Les Applications à Valeur Ajoutée doivent être utilisées en combinaison avec d'autres Produits Esri.
- 63. Les Applications à Valeur Ajoutée pour le déploiement web doivent être utilisées en combinaison avec d'autres Produits Esri.
- 64. Des technologies tierces peuvent être utilisées en combinaison avec des Applications à Valeur Ajoutée à condition que celles-ci soient utilisées en combinaison avec un ou plusieurs Produit(s) Esri.
- 65. Ne peuvent être utilisées qu'en combinaison avec un ou plusieurs Produit(s) Esri. Des technologies tierces peuvent également être utilisées conjointement avec ArcGIS Earth à condition qu'ArcGIS Earth soit toujours utilisée en combinaison avec des Produits Esri.

66. Seuls les Clients ayant souscrit un abonnement aux Online Services payant pour les géocodes stockés peuvent conserver les résultats géocodés générés par le Service de Géocodage International. Le Client peut continuer à stocker les résultats géocodés générés en souscrivant à un abonnement payant.
67. Limitée à 250 000 000 géocodages pour un abonnement annuel.
68. Le Client peut utiliser les données accessibles via le Service d'Infographie à des fins de visualisation uniquement et ne peut pas sauvegarder de données accessibles via ce service.
69. Peut être utilisé à des fins commerciales pour l'organisation du Client.
70. Peut être utilisé à des fins de développement et de test pour l'organisation du Client.
71. Peut être utilisé à des fins pédagogiques dans des organismes éducatifs.
72. Peut être utilisé à des fins commerciales internes à l'organisation du Client.
73. Réservé.
74. Peut être utilisé à des fins personnelles.
75. Le Client n'est autorisé à permettre l'utilisation des Applications à Valeur Ajoutée à des tiers qu'en les partageant publiquement à l'aide des Outils de Partage. Le Client n'est pas autorisé à utiliser cet abonnement pour mettre à disposition une Application à Valeur Ajoutée pour ses propres activités commerciales internes. Cette restriction ne s'applique pas si le Client est un établissement d'enseignement utilisant une Application à Valeur Ajoutée à des fins pédagogiques, un organisme ONG/NPO qualifié, ou un organe de presse ou un média.
76. Le Client n'est pas autorisé à créer des groupes privés ou à prendre part à des groupes privés.
77. Le Client peut distribuer des Applications à Valeur Ajoutée à des tiers, moyennant une redevance, qui sont uniquement activées par des licences d'Utilisateur Nommé ArcGIS Online et/ou ArcGIS Enterprise de tiers.
78. Inclut une Licence de Déploiement d'Application Commerciale.
79. Réservé.
80. Peut autoriser des étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement à accéder directement aux Online Services et à partager un abonnement simple entre plusieurs étudiants inscrits à des fins pédagogiques uniquement.
81. Réservé.
82. Un Utilisateur Nommé est autorisé à incorporer ses Informations d'Identification d'Utilisateur Nommé dans un script ArcGIS API for Python uniquement dans le but d'automatiser un flux de production devant être utilisé exclusivement par l'Utilisateur Nommé dont les Informations d'identification d'Utilisateur Nommé sont incorporées dans le script.
83. Le Client doit utiliser un Abonnement ArcGIS Project Delivery distinct pour chaque client du Client (« Client Externe »). Le Client peut utiliser l'abonnement ArcGIS Project Delivery (i) uniquement pour collaborer sur des tâches de projet avec son Client Externe ; (ii) octroyer une sous-licence concernant la ou les Licences d'Utilisateur Nommé au Client Externe et à tout tiers (« Parties Prenantes »), identifié par le Client Externe comme représentant le Client Externe dans tout projet, pour collaborer sur des tâches de projet que le Client exécute au seul bénéfice du Client Externe. Le Client Externe et les Parties Prenantes ne peuvent utiliser la ou les Licences d'Utilisateur Nommé à aucune autre fin. Le Client est seul responsable du respect de ces conditions d'utilisation par le Client Externe et les Parties Prenantes et doit s'assurer que le Client Externe et les Parties Prenantes cessent d'utiliser l'Abonnement ArcGIS Project Delivery une fois le projet terminé.
84. Réservé.
85. Les Licences Logicielles et les Abonnements inclus dans ArcGIS Hub ne peuvent être utilisés que pour soutenir les initiatives communautaires permises par ArcGIS Hub. Le Client peut autoriser des tiers à être des Utilisateurs Nommés d'ArcGIS Hub dans le seul but de participer à des activités communautaires. Le Client peut autoriser des employés, agents, consultants ou prestataires à être des Utilisateurs Nommés d'ArcGIS Hub dans le seul but de gérer, configurer, maintenir et soutenir des initiatives communautaires via ArcGIS Hub. Aucune autre utilisation des licences logicielles et abonnements inclus dans ArcGIS Hub n'est autorisée.
86. Le Client peut utiliser les Licences Logicielles et Abonnements inclus dans ArcGIS Indoors uniquement pour accéder aux fonctionnalités d'ArcGIS Indoors comme indiqué dans la Documentation d'ArcGIS Indoors. Aucune autre utilisation des licences logicielles et abonnements inclus dans ArcGIS Indoors n'est autorisée.
87. Réservé.
88. Réservé.

89. Le Client peut distribuer à des tiers, directement ou par l'intermédiaire de ses canaux de vente, des Applications à Valeur Ajoutée génératrices de revenus, qui accèdent à ArcGIS Location Platform par le biais de l'Authentification. Toutes les Applications à Valeur Ajoutée génératrices de revenus doivent utiliser l'Authentification lors de l'accès à ArcGIS Location Platform.
90. Le Client peut disposer de plusieurs abonnements au sein de son organisation à des fins de développement et de test. Le Client ne peut utiliser qu'un seul abonnement au sein de son organisation pour une utilisation avec des Applications à Valeur Ajoutée déployées.
91. Réservé.
92. Le Client est uniquement autorisé à créer des groupes privés ou à participer à des groupes privés dans le cadre du développement et du test de l'Abonnement ArcGIS Online de l'organisation inclus avec l'Abonnement pour ArcGIS Developer.
93. Réservé.
94. Réservé.
95. Réservé.
96. Le Client peut utiliser les services ArcGIS Image pour un accès interactif et non programmatique par des Utilisateurs Nommés uniquement. L'utilisation programmatique des services ArcGIS Image (par exemple, classification par lots, Deep Learning, etc., ou exportation de volumes de données supérieurs à 10 Mo à la fois) n'est pas autorisée.
97. Les utilisateurs finaux du Client qui sont invités à fournir une clé API pour une utilisation avec l'Application à Valeur Ajoutée d'un tiers doivent générer cette clé API par le biais d'ArcGIS Location Platform. Les clés API générées par le biais d'un compte ArcGIS Online ne sont pas autorisées dans ce cas de figure.
98. Réservé.
99. Les types d'utilisateurs inclus dans ArcGIS Indoors Maps sont concédés sous licence uniquement pour une utilisation permettant d'activer les fonctionnalités définies dans la documentation produit pour ArcGIS Indoors Maps, ArcGIS Indoors Spaces et ArcGIS IPS.
100. Le Client ne peut utiliser que les types d'utilisateurs ArcGIS Indoors avec des Applications à Valeur Ajoutée créées spécifiquement pour fonctionner avec ArcGIS Indoors Maps, Spaces et ArcGIS IPS.
101. Une licence ArcGIS Indoor Spaces est nécessaire pour utiliser les Réservations d'Espace de travail ou le Space Planner.
102. Chaque Programme Déconnecté est limité à un cluster de production.
103. Peut inclure des fonctionnalités des Online Services ou du Logiciel, utilisées via un modèle de consommation, tel que décrit dans le Document de Commande ou la Documentation. Les fonctionnalités des Online Services et du Logiciel sont associées à différentes unités de consommation (crédits, heures normales ou capacité ArcGIS Online). S'agissant des Prestations Esri qui permettent d'accéder à des fonctionnalités des Online Services ou du Logiciel via un modèle de consommation d'unités allouées ou prépayées, l'utilisation des fonctionnalités des Online Services ou du Logiciel basée sur un modèle de consommation réduit le nombre d'unités de consommation allouées ou prépayées qui pourrait être appliquée à l'utilisation des Online Services ou du Logiciel. Esri adressera au Client une notification préalable du quasi-épuisement des unités de consommation lui étant allouées ou pré-paiées. Esri se réserve le droit de restreindre ou de suspendre l'accès du Client aux fonctionnalités des Online Services ou du Logiciel basées sur la consommation applicable lorsque la consommation atteint 100 % du montant total alloué ou prépayé. Le cas échéant, le Client peut acheter des unités supplémentaires pour continuer d'utiliser les fonctionnalités des Online Services ou du Logiciel basées sur la consommation applicable. Si le Client n'achète pas d'unités supplémentaires, le Client risque de continuer à payer des frais de stockage continu du Contenu du Client dans ArcGIS Online. Certains Online Services ou Logiciel permettent au Client d'autoriser des dépassements de fonctionnalités basées sur la consommation. Si des dépassements sont autorisés par le Client, Esri facturera mensuellement à terme échu ou débitera la carte de crédit enregistrée, et le Client sera responsable du paiement des frais encourus au taux alors en vigueur. Esri se réserve le droit de restreindre ou de suspendre l'accès du Client aux fonctionnalités des Online Services ou du Logiciel basées sur la consommation applicable si le Client présente un impayé. Esri rétablira rapidement l'accès du Client aux fonctionnalités basées sur la consommation applicable dès que celui-ci se sera acquitté du montant en souffrance et aura payé l'accès aux fonctionnalités basées sur la consommation.
104. Les fichiers de connexion ArcGIS Cloud Store (fichiers ASC) préinstallés sur les Machines Pro virtuelles ne peuvent pas être copiés ou autrement transférés sur un autre appareil.

105. Le Client peut utiliser les SDK ou les API pour créer des Applications à Valeur Ajoutée et les distribuer et les concéder à ses utilisateurs finaux, qui seront autorisés à en faire usage en tous lieux, dès lors qu'aucun règlement applicable en matière d'exportation ne s'y oppose.
106. Le Client ne peut excéder 500 Go de stockage de données lorsqu'il utilise Standard Feature Data Store. Le Client ne peut excéder la limite de stockage configurée pour son abonnement.
107. Peut inclure des fonctionnalités de détection ou d'obscurcissement d'images. Le Client doit examiner les résultats et ajuster manuellement toute information qui pourrait ne pas être détectée par la technologie.
108. Le Client doit s'inscrire pour accéder et utiliser les fonctionnalités d'Intelligence Artificielle (IA), qui sont disponibles via des API tierces et proposées sous réserve des conditions et politiques de confidentialité de tiers.
109. Le service Basemap Styles ne peut être utilisé qu'avec les Services Basemap d'ArcGIS Location Platform.